



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**Blue Bonnets : Notre quartier, notre vision!  
Des groupes et résidentEs de Côte-des-Neiges dévoilent leur vision pour  
l'hippodrome de Montréal et pressent les gouvernements d'agir**

**Montréal, le 22 juin 2016.** Des résidentEs et organismes communautaires de Côte-des-Neiges se sont rendus sur le terrain Blue Bonnets (l'ancien hippodrome de Montréal) afin de lancer un document d'orientations de développement pour le site. Ils ont chanté, planté des fleurs, installé des mini-logements et ils ont envoyé un message clair : il faut que le futur développement ait à cœur les besoins et les priorités des résidentEs du quartier!

**Un projet réellement innovateur**

La vision présentée est issue d'un forum citoyen, organisé conjointement par la CDC de CDN et la firme d'architecture et design urbain Rayside Labossière, auquel ont participé plus de 175 personnes. Pour Ron Rayside, architecte, « Il faut demander qui profitera du développement de ce vaste terrain. Il est tout à fait possible de procéder à un développement innovateur, écologiquement durable, axé sur la qualité de vie - et qui soit réellement inclusif pour des ménages à faible et moyen revenu. »

**Une réponse aux besoins locaux**

La construction de 2 500 logements sociaux, revendication portée depuis 2005 par la CDC de CDN, qui regroupe près de 50 organismes communautaires, demeure au cœur de la vision. Dans Côte-des-Neiges, 5 060 ménages locataires consacrent 80% ou plus du revenu au logement. Pour Iocent Crammer, locataire et membre du Comité droit au logement du Projet Genèse, « Nous avons besoin de logement social sur Blue Bonnets pour des gens qui n'ont pas les moyens de payer le loyer. Cela leur donnera une meilleure vie et un foyer pour leurs enfants. » Pour les organismes et les résidentEs, il faut absolument que ce développement apporte des solutions concrètes aux besoins criants pour le quartier.

**Des grands principes et une vision d'aménagement**

Huit grands principes devraient guider le développement du terrain Blue Bonnets, selon les résidentEs et organismes de Côte-des-Neiges :

1. Une **planification contrôlée** : planifier le site dans son ensemble et non de manière morcelée.
2. Une **réponse aux besoins locaux** : assurer que le développement du site contribue à l'amélioration des conditions de vie de la population résidente de Côte-des-Neiges, notamment par l'intégration de 2 500 logements sociaux.
3. Un **développement fortement inclusif** : accueillir une diversité de profils sociodémographiques (familles, aînéEs, jeunes, etc.), des personnes d'origines et d'orientations diverses et des ménages aux tranches de revenu variées. Inclure différents types de logements (social, locatif, propriété).
4. Développer le site dans la perspective de **développement durable** et prioriser un mode de vie sain et écologique.
5. Intégrer les principes de **l'accessibilité universelle** à tous les aspects du projet.

6. Intégrer une approche d'**Analyse différenciée selon le sexe** (ADS) à toutes les phases du projet.
7. Encourager un **développement économique** qui assure une gamme complète de services et qui apporte une réponse aux besoins des résidentEs du quartier.
8. Favoriser **l'appartenance à la communauté et la qualité de vie** des résidentEs.

Le document d'orientations préconise une haute densité et propose plusieurs éléments d'aménagement, dont une artère structurante, une trame de rue « à la montréalaise », des pôles autour duquel seraient regroupés des commerces et ressources communautaires et un réseau vert important (grands et petits parcs, ruelles vertes, agriculture urbaine). La place de l'auto serait limitée et l'offre de transport en commun et transport actif serait importante. Le document est désormais disponible sur le site web de la CDC de CDN : [www.conseilcdn.qc.ca](http://www.conseilcdn.qc.ca).

### **À quand le développement ?**

Depuis plus que vingt ans, les groupes communautaires du quartier se mobilisent pour l'aménagement de ce terrain de 43,5 hectares. Or, malgré l'annonce d'une entente entre Québec et Montréal en 2012, le transfert du site à la Ville n'est toujours pas effectué. D'après Jennifer Auchinleck, organisatrice communautaire à la CDC de CDN : « L'aménagement de Blue Bonnets suscite énormément d'enthousiasme et d'espoir dans le quartier. Il faut que la ville et la province agissent pour que le développement de cet énorme site – un terrain public - se fasse. Et il faut surtout saisir cette opportunité exceptionnelle pour faire les choses autrement : pour créer un développement réellement inclusif ayant à cœur les priorités et besoins des résidentEs du quartier ».

-30-

### **Pour informations :**

Jennifer Auchinleck, CDC de CDN, 514-433-1638

Ron Rayside, Rayside Labossière, 514-935-6684

Claire Abraham, Projet Genèse, 514-561-6276